



Séance du Conseil communal du 3 décembre 2016

**Votation communale du 27 novembre sur le crédit d'étude  
pour le parking des Jardins du Château**

La Municipalité a pris acte du résultat de la votation communale relative au 2<sup>e</sup> crédit d'étude pour le parking des Jardins du Château qui a été refusé par 2028 NON et 1793 OUI. Le taux de participation a été de 55.7%.

La Municipalité regrette vivement que la majorité des citoyennes et des citoyens de Lutry aient refusé l'octroi de ce crédit. Elle s'est fortement engagée pour défendre la position du Conseil communal.

La Municipalité était persuadée que le projet allait dans le sens de l'intérêt général et qu'il améliorerait la qualité de vie, sans péjorer l'activité des commerces. Il aurait aussi permis de régler la question des places de parc pour les habitants. C'était un projet d'avenir qui répondait aux préoccupations environnementales actuelles.

Au vu des motifs de refus exprimés, divers et souvent contradictoires, il sera difficile de trouver des solutions consensuelles et il est vraisemblable que ce type de projet sera abandonné.